

Année universitaire 2024/2025

Attestation qui doit IMPERATIVEMENT être signée par l'étudiant(e) avant tout départ dans un territoire ultramarin pour un stage.

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Inscrit(e) à la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud – Charles Mérieux

Devant effectuer un stage à :

Ville :

Pour la période du.....au.....

- Atteste avoir pris connaissance des obligations et recommandations de vaccination pour le territoire dans lequel je pars dans le cadre de mon stage étudiant (<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>)
- Atteste m'engager à me rendre à une consultation obligatoire dans un Centre International de Vaccination (CVI).

Les étudiants originaires du territoire dans lequel ils partent en stage, et dont les parents y sont domiciliés, sont exemptés de cette consultation obligatoire.

L'université est responsable de vous lors de ce stage et doit donc s'assurer que toutes les mesures visant à protéger votre santé sont prises.

- Si je pars dans un territoire où une zone est interdite, je m'engage formellement à ne pas approcher cette zone.

Fait à Oullins le,.....

Signature de l'étudiant(e) :